



La Principale

Aux Parents d'élèves

Rennes Éducation nationale

Objet: Devoirs Faits

Le travail personnel est important pour la réussite de la scolarité. Le collège propose, ainsi, aux élèves volontaires de participer, à partir du lundi 4 novembre 2019, au dispositif Devoirs Faits.

La Principale, Servanne JAN

Affaire suivie par : Secrétariat Devoirs faits c'est un temps dédié, en dehors des heures de classe, et dans l'établissement, pendant lequel l'élève effectue les devoirs demandés par ses professeurs. Il y est accompagné par un adulte (un professeur ou un personnel de la vie scolaire) et peut disposer de certaines ressources. Ce temps de travail en petit groupe offre un cadre privilégié. Le dispositif est coordonné par deux enseignants de l'établissement (Mme DIF-KLING et M. PICHON).

Devoirs Faits s'adresse à tous les élèves volontaires. Etre volontaire signifie s'engager à participer aux activités proposées (l'assiduité sera contrôlée à chaque séance et reste une clef de la réussite du dispositif).

Téléphone 02 96 28 50 74 Télécopie 02 96 28 54 30

Adresse électronique :. Ce.0220032r@ac-rennes.fr

19 cité sainte Suzanne 22530 MUR DE BRETAGNE

Site internet : http://www.college-pauleluard-murdebretagne.ac-rennes.fr

Une séance de Devoirs Faits est proposée à chaque classe sur un créneau libre à l'emploi du temps (Cf. Planning ci-dessous). A ce créneau, s'ajoute la possibilité de s'inscrire le lundi, mardi et jeudi soir à une heure de Devoirs faits positionnée après les cours (16h50-17h50). <u>Attention : l'inscription sur ces créneaux du soir impose que la famille soit en capacité de venir chercher l'enfant à l'issue de la séance car le transport scolaire ne pourra pas être emprunté.</u>

Nous attirons votre attention sur le fait que la séance Devoirs Faits puisse ne pas suffire pour effectuer l'ensemble des devoirs. Il est donc primordial que chaque parent suive le travail accompli par l'enfant sur ces séances et s'informe du travail restant à effectuer. Chaque enfant inscrit à Devoirs Faits disposera d'une fiche de suivi qu'il collera dans chacun de ses cahiers. L'enfant pourra ainsi y inscrire le travail réalisé en Devoirs Faits. Les familles pourront également recourir à Toutatice pour s'informer sur les devoirs demandés par les enseignants.

Afin d'organiser au mieux la prise en charge des élèves souhaitant s'inscrire sur le dispositif, je vous remercie de compléter le document joint et de le retourner au collège pour le jeudi 10/10/2019 dernier délai. L'inscription ne sera validée que si le contrat d'engagement est signé par la famille et l'élève.

Je reste disponible, ainsi que l'équipe pédagogique, pour répondre à vos éventuelles interrogations concernant le dispositif Devoirs Faits.

La Principale, Servanne JAN

Classe	Créneau Devoirs Faits	Classe	Créneau Devoirs Faits
6A	Jeudi 13h50-14h50	4A	Mardi 14h50-15h50
6B	Lundi 14h50-15h50	4B	Lundi 15h50-16h50
5A	Jeudi 15h50-16h50	3A	Vendredi 13h50-14h50
5B	Vendredi 10h30-11h30	3B	Mardi 11h30-12h30



INSCRIPTION DEVOIRS FAITS 2019-2020

Nom :	Prénom :	_Classe :		
L'élève	La famille	Le collège		
Je m'engage à :	Nous nous engageons à :	Nous nous engageons à :		
•Participer régulièrement aux séances •Apporter le matériel nécessaire •Travailler sérieusement •Etre poli(e) et correct(e) avec l'intervenant(e) Je suis conscient(e) qu'en cas de non respect de mes engagements, je ne bénéficierai plus de ce dispositif.	Soutenir la participation régulière de notre enfant Prendre connaissance du travail effectué et restant à faire à la maison Rencontrer les intervenant(e)s si nécessaire	Accueillir votre enfant aux séances définies Accompagner votre enfant dans son travail scolaire Favoriser son expression et mettre e œuvre son autonomie Vous rencontrer si nécessaire		
Signature :	Signature :	Signature :		
□Je souhaite inscrire mon enfant au dispositif Devoirs Faits pour l'année 2019-2020. Il sera présent au créneau prévu à l'emploi du temps de sa classe. □J'ai pris, avec mon enfant, connaissance du contrat d'engagement et nous l'avons signé. □Je souhaite que mon enfant reste au collège pour effectuer ses devoirs entre 16h50 et 17h50 les soirs suivants : □ Lundi □ Mardi □ Jeudi □ Je précise que mon enfant rentrera à son domicile : □ A pied □ Sera pris en charge par M. / Mme				
□Je ne souhaite pas que mon er	nfant bénéficie du dispositif Devoirs Faits	proposé par le collège		

Signature de l'élève :

Signature du responsable :